



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 12 novembre 2019

Présents:

G. THEPAUT (pouvoir de JP. Brunet et V. Benaitreau) – M. COISY – Y. MORIN (pouvoir de G. Portugal) – C. ALAGHEBAND (pouvoir de P. Leclercq) – G. BERRUET – J. de CAZANOVE – J. SMYKOWSKI – P. PUJOL – B. GOURVEZ – M. MORLEC

Absents excusés:

G. PORTUGAL – P. LECLERCQ – JP. BRUNET – V. BENAITREAU

PV du précédent CA du 8 octobre 2019

Le PV de la réunion du CA du 8 octobre est approuvé à l'unanimité

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Non respect des règles et de l'étiquette

➤ Plainte d'une adhérente : Françoise Chedorge

M Jean Michel Plaudet s'est excusé après la réception du courrier de Gilbert et lui a demandé de transmettre ses excuses à Mme Chedorge.

➤ Ramassage de balles sur le practice avant d'aller jouer

Le CA rappelle qu'il existe au sein de l'AGS une procédure, « jouer le fer » qui permet le rappel de l'étiquette. Un effort sera fait dans les semaines à venir, en principe avant le printemps prochain, pour informer et corriger les attitudes inappropriées tant par une action directe sur le terrain que par une information écrite adaptée vers les adhérents.

2. Relations ville – AGS

Programme « golf pour la biodiversité – Notification du label argent »

Déroulement: découverte de la plaque officielle à l'entrée du golf ; les traditionnels bons mots et l'apéritif.

Gilbert a prévenu la presse. Michel vérifiera auprès des jardiniers de la ville qu'ils sont prévenus.

3. Abonnement « bi-sites » à tarif préférentiel

Le golf de Carquefou propose de rembourser le montant de la cotisation aux golfeurs nouvellement inscrits à Carquefou pour leur inscription à l'AGS, à Néogolf ou au golf de la Maronnière...

Le CA considère cette attitude comme « inamicale ». Gilbert fera un courrier à la Ligue, copies Fédération et GFGA.

4. Point sur l'avancement des dossiers en cours – Sponsoring et partenariat

❖ Projet d'un Nouveau type de Newsletter

À envisager au prochain CA.

❖ Règlement intérieur

Certaines questions soulevées par les salariés ont déjà fait l'objet d'une discussion interne à laquelle il convient de donner suite. En particulier il faut relancer nos assurances pour savoir si les joueurs (adhérents, non-adhérents) sans licence sont couverts. Jean-Paul demandera un rendez-vous à « MAIF Associations Collectivités » à Nantes (MAIF Associations assure déjà les véhicules de l'AGS (393€49/an)). Actuellement nous ne disposons que d'une assurance RC dite « activités de service » (367€59/an) et d'une assurance « protection juridique » pour le Président (303€99/an) souscrites auprès d'Allianz.

Par ailleurs les autres points soulevés par les salariés sont intéressants et seront pris en compte après contrôle (vérifications juridiques éventuelles).

Pour le reste des dispositions une rencontre sera réalisée avec chaque commission pour compléter la rédaction du RI.

❖ Sponsoring - partenariat

GOLF – AGS – 3 chemin André GUILBAUD 44230 ST SEBASTIEN/LOIRE

☎ 02 40 80 54 57

E-mail : golfags@orange.fr

Page 1 sur 2

En matière de sponsoring et/ou partenariat le cadre juridique doit être vérifié lors de chaque action et Patricia doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement sur ce plan.
Le partenariat « Intercoiffure » a été approuvé lors du précédent CA. Il sera donc conduit au mieux mais les GF et l'adhésion devront correspondre aux règles du partenariat.

❖ Autre demande

IDRAC Business School (École de commerce de Nantes) demande à utiliser le parcours le samedi 13 juin.
<http://www.ecoles-idrac.com/campus/campus-nantes/>

Pour info : IDRAC Business School est implantée dans plusieurs villes dont Lyon qui organise la 33ème édition du Trophée Golf IDRAC Business le 4 juin 2020 à la Tour de Salvagny.
<http://www.ecoles-idrac.com/33eme-edition-du-trophee-golf-idrac-business-school-campus-de-lyon/>

Compte tenu du calendrier des compétitions une réponse négative sera faite par Gilbert

5. Propositions d'évolution tarifaire pour 2020

Christophe présente un tableau récapitulatif des augmentations et réalignements (2018) passés.
Après discussion le CA rappelle que les augmentations des années précédentes ont été significatives et propose une pause dans l'augmentation des tarifs.
Le taux d'augmentation adopté pour 2020 sera donc limité à celui de l'inflation (indice IPC – moyenne en glissement annuel) estimée à ce jour soit un taux d'augmentation de 1,3% pour 2020. Il n'y aura pas d'autre réunion de tarifs en 2019. »

6. Astreinte alarme

Sont volontaires: Jérôme, Bernard G, Gilbert, Jocelyn.
Vincent donnera son avis.

7. Téléthon

Marche solidaire du samedi 7 décembre à 11h organisée par J Nadaud au titre de vice Président de l'OMS.
Affichage à l'accueil et info newsletters

8. Formation ASBC 2020

Dans le cadre de sa politique de formation, la ligue va mettre en place une nouvelle session de formation d'**Animateur Sportif bénévole de club** (ASBC) au cours du premier trimestre 2020.
Pas de besoins immédiats mais il sera utile d'informer les plus jeunes (notamment lors de l'AGO)

Séance levée à 21h30.

Prochain CA :

le mardi 10 décembre 2019 à 19h.

Centre Social du Douet, petite salle à 19h